



Département de l'Hérault Commune de CABRIERES

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du : 20 janvier 2014 à 18h00

Membres présents : M.M. Francis GAIRAUD, Alain MATHIEU, Jacques GUELTON, Mmes Colette AUDIBERT, Dehiba BILHAC, Françoise POBEL - M.M. Richard CULLIE, Michel SOLER, Philippe TRINQUIER.

Membre absent : M. Daniel ROUX.

Points abordés :

- Adoption du PV du CM du 16 décembre 2013.
- **Mine de Pioch Farrus** : suite à la réunion de 14h dont le CR est joint au présent PV, il faut noter que le montage du dossier pour le contrat de territoire doit être présenté à la communauté des communes du Clermontais qui dispose de cette enveloppe du conseil général de l'Hérault.
Il peut être envisagé de faire appel à l'association « Demain la Terre » pour faire visiter la mine.
Certains aménagements comme l'électricité par panneaux solaires et pour les toilettes par des installations sèches devront être envisagées. M. Paul AMBERT est chargé de mettre en place des panneaux pour le futur sentier de la Mine et de présenter un devis qui sera ensuite transmis au CG34, service du Patrimoine.
- **Elections municipales** : elles se dérouleront les 23 et 30 mars 2014 si besoin d'un 2^{ème} tour.
M. le Maire informe le CM que la liste électorale de la commune comprend 394 inscrits répartis en : 211 femmes et 183 hommes. Il précise également que la détermination du nombre de CM (11) est déterminée sur la population municipale soit 483 habitants.
- **DIVERS** :
 - ✓ Mr le Maire fait part que le conseil général de l'Hérault nous demande de déposer notre dossier d'aide au fond départemental d'aide aux communes pour le patrimoine avant le 10 février 2014. Notre commune sollicitera une aide pour finir l'agencement de la mairie en remplaçant les portes et les derniers radiateurs de chauffage. Si le budget le permet il sera envisagé la remise en état du monument aux Morts, l'insonorisation des locaux de la MdA et le crépi du pignon jouxtant la salle des fêtes.
 - ✓ Mr le Maire fait part que suite à son intervention auprès de M. Jean Claude LACROIX, 1^{er} vice-président de la C.C. du Clermontais, l'emploi du temps de M. Rémi Rouzet au sein de la CCC est maintenu jusqu'au mois de juillet 2014 comme convenu par convention.
 - ✓ Mr le Maire fait part aux CM de la lettre de Mr le Préfet de Région portant sur le fait que notre commune est concernée pour 2014 concernant le débroussaillage obligatoire du fait que nous sommes située dans une zone à risque d'incendie de forêt.
 - ✓ Mr le Maire fait part aux CM de l'embauche en contrat unique d'insertion de la nouvelle aide maternelle à l'école communale à partir du 13 janvier, Mme Jennifer CLAINE. J. Guelton en sera le tuteur.
- **Adoptions des délibérations** :
 - concernant le lancement par le CDG 34 de la procédure de marché public, pour souscrire une convention d'assurance sur les risques statutaires relatifs à la fonction publique.
 - concernant l'ajournement des coupes de bois proposées par l'ONF.
 - concernant l'approbation de la réalisation d'un diagnostic des installations existantes d'éclairage public en vue de rénovation et de maîtrise de la consommation énergétique par Hérault Energie.
 - concernant la convention d'assistance technique assainissement collectif avec le département de l'Hérault.
 - concernant le projet de financement « Entrée sud » pour les travaux d'électricité, d'éclairage public et télécom avec Hérault Energie.
 - concernant les heures complémentaires d'agent de remplacement.
 - concernant les heures complémentaires d'agent technique.
 - concernant l'aménagement de la forêt communale avec l'ONF.
 - concernant l'adhésion de la CC du Clermontais au Syndicat mixte de la filière viandes du CG34.

Prochain CM : lundi 17 février 2014 à 17h

Fin de la séance : 20h30

Le secrétaire de séance
Jacques GUELTON

Le Maire
Francis GAIRAUD